

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 073581

MUPRAS RECEPTION N° 102772

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2572

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FEU HAMSI BOJABID - MOUKHRIF NAJAT

Date de naissance :

Adresse : N° 14 Bloc F DEROUA

Tél. 067446542 Total des frais engagés : 750 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. BAKRIM Mohame 1
OPHTALMOLOGUE
Maladies et Chirurgie des Yeux
Place Srahdia, 323 Bd. Oued Djouara
Oujda CASABLANCA
Télé: 05 22 91 42 53

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/02/2022

Nom et prénom du malade : MOUKHRIF NAJAT Age: 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Glaucom à angle ouvert de l'œil

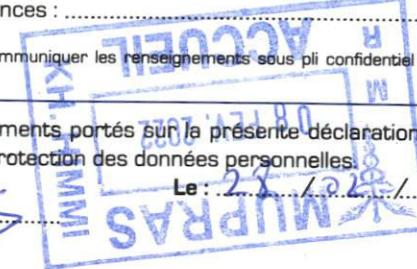
En cas d'accident préciser les causés et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/11/2011	CS		250.000 Dhs.	Dr. BAKRIM MOUSSA OPHTHALMOLOGUE Maladies et Chirurgie des Yeux Préfecture d'El Jadida, 323 Bd. Oued Daoura Oulfa - CASABLANCA Tel: 05.22.91.42.50

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	22/01/2022	Chapuis Q	500 € HT

AUXILIAIRES MEDICAUX

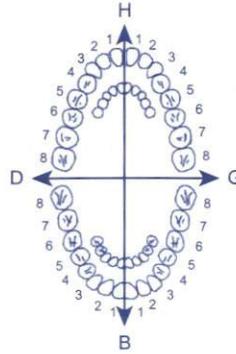
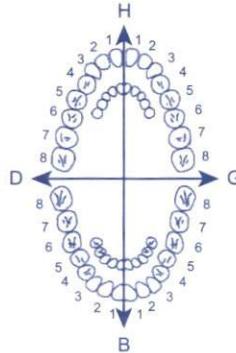
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE				

Dr. Mohamed BAKRIM

Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Yeux

*Traitement par laser

*Chirurgie par phaco-émulsification, Stabisme

*Membre titulaire de la société Française d'ophtalmologie

*Membre de l'American Academy of Ophthalmology



الدكتور محمد باكريم

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

جراحة قصر البصر : العلاج بالليزر

الجلالة بدون تدبير، حول البصر

عضو فطلي في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون

عضو في الأكاديمية الأمريكية لامراض العيون

Casablanca, Le 25/12/2022 الدار البيضاء في

SVP CV Hemphillay 'n = M. HOUKHRIF

NASIR

Emile S

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE
CLINIQUE ACHIFIA
Tel: 0522 8592 20/0522 8591 32

Dr. BAKRIM Mohamed
OPHTHALMOLOGUE

Maladies et Chirurgie des Yeux
Place Chahdia, 323 Bd. Oued Daoura
Oulfa - CASABLANCA

Tél: 05.22.91.42.65

ساحة الشهدية، 323 شارع واد الدورة الآلفة - الدار البيضاء - العيادة : 05 22 91 42 65

Place Chahdia, 323 Bd Oued daoura - Oulfa - Casablanca - Cabinet : 05 22 91 42 65

مصحة الاختصاصات الشفاعة

BILLET D'ADMISSION

Clinique des Spécialités Achifaa



N° admission

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax: 05 22 86 22 23- Casablanca- Maroc

18

22AC-001 E-mail : Cliniqueachifaa@menara.ma 08735

Nom patient

MOUKHRIF NAJAT

Médecin

DR. BAKRIM MOHAMED
OPHTHALMOLOGUE

Prestations

CHAMP VISUEL

Encaissement

500,00

PAYANT

Visa accueil

KCH_OPHT

11:28

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE
CLINIQUE ACHIFAA
TÉL: 0522 85 92 20 / 0522 85 81 32

مصحة الاختصاصات الشفاء



Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° 202 200 426 / 2022 du 27/01/2022

Nom patient	MOUKHRIF NAJAT	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	27/01/2022	27/01/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CHAMP VISUEL	1.00		500.00 Sous-Total	500.00 500.00
Total Frais Clinique				500.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total général	500.00
CINQ CENTS DIRHAMS		500.00

	Espèces				Total encaissé	Solde
Encaissements	500.00				500.00	0.00

CLINIQUE ACHIFAA
Angle Dalton et Lavoisier
Tel: 0522 86 92 20 Fax: 0522 86 22 23
Casablanca Service Mutuelle



Mme NAJAT MOUKHRIF

Cher Docteur,

L'examen du champ visuel automatisé montre au niveau ODG :

Central 24-2 programme blanc-blanc : A/C

OD : Seuil fovéal 33Db

Atteinte diffuse par deux points absous et un point pseudo-absous au niveau du l'hémichamp supérieur ; et par trois points pseudo-absous et cinq points relatifs au niveau du l'hémichamp inférieur, qui se traduit par le schéma de la déviation totale et l'indice MD qui est peu perturbé à P<2%.

Atteinte localisée par deux points absous et trois points relatifs au niveau de l'hémichamp supérieur ; et par un point pseudo-absous et trois points relatifs au niveau de l'hémichamp inférieur, qui se traduit par le schéma de déviation individuelle et l'indice PSD qui est peu perturbé à P<2%

C/C le CV et THG sont limites.

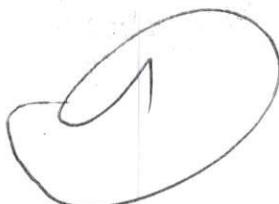
Baisse de la sensibilité rétinienne en périphérique

Déficit assez profond périphérique du côté supéro-temporal,

OG : Seuil fovéal 36dB

Le teste d'hémichamp glaucomateux, les valeurs des indices globaux, le VFI et le seuil fovéolaire sont dans les limites normales.

Diminution de la sensibilité rétinienne en périphérique.



Patient: MOUKHRIF, NAJAT

DDN: 30 juin 1959

Sexe: Femme

ID: 222283141



FClinique Achrafieh

OD Analyse de champ unique

Central 24-2 Test de seuil

Contrôle de fixation: Suivi du regard

Cible de fixation: Centrale

Pertes de fixation: 0/0

Erreurs faux pos.: 0%

Erreurs faux nég.: 3%

Durée du test: 06:13

Fovéa: 33 dB

Stimulus : III, Blanc

Fond: 31,5 asb

Stratégie: SITA Standard

Diam. pupille: 5,0 mm *

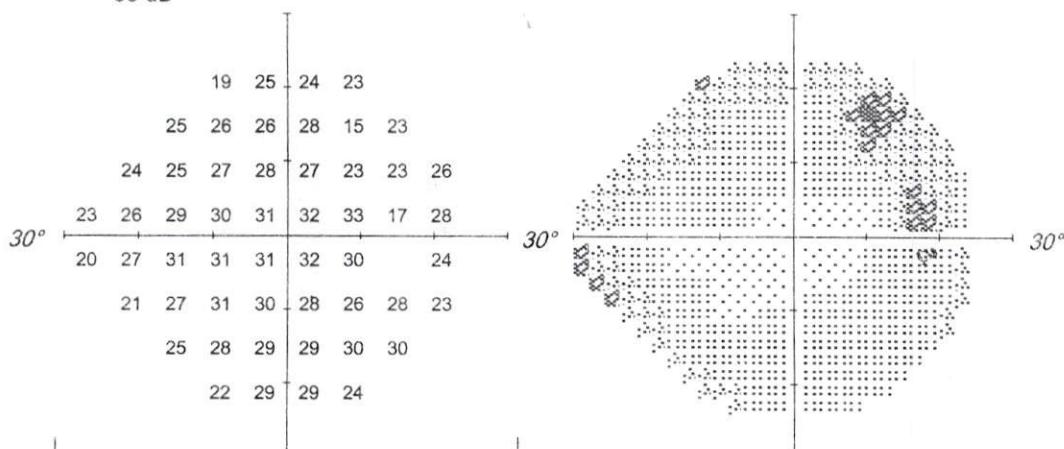
Acuité visuelle:

Rx: +3,50 DS

Date: 27 janv. 2022

Heure: 10:17

Âge: 62



-8	-2	-3	-3
-3	-3	-3	-1 -14 -4
-5	-5	-3	-3 -7 -6 -2
-3	-3	-2	-2 -1 0 2 -2
-7	-2	0	-2 -1 -1 -1 -6
-7	-3	-1	-2 -4 -6 -2 -7
-5	-3	-2	-2 -1 0
-6	0	-1	-6

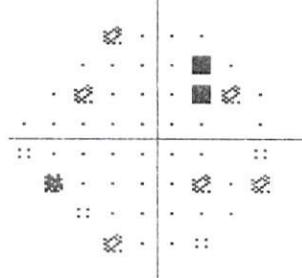
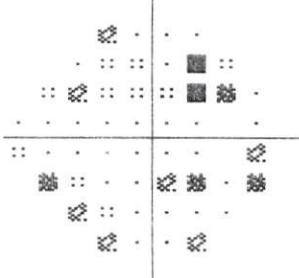
-7	-1	-2	-3
-3	-3	-3	0 -13 -4
-4	-5	-3	-3 -6 -5 -1
-2	-2	-1	-1 -1 1 2 -1
-6	-2	0	-1 -1 0 -1 -5
-7	-3	0	-1 -3 -5 -2 -6
-4	-2	-1	-1 0 1
-6	0	0	-5

THG: Limite

VFI: 96%
MD24-2: -2,82 dB P < 2%
PSD24-2: 2,36 dB P < 2%

Déviation Totale

Déviation individuelle



:: P < 5%
⊗ P < 2%
⊗ P < 1%
█ P < 0.5%



Commentaires

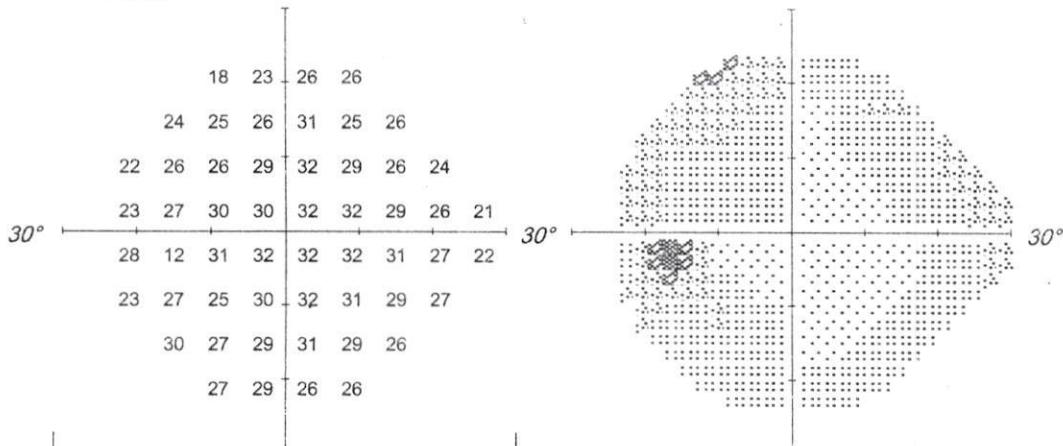
Signature



OS Analyse de champ unique

Central 24-2 Test de seuil

Contrôle de fixation: Suivi du regard Stimulus : III, Blanc
 Cible de fixation: Centrale Fond: 31,5 asb
 Pertes de fixation: 0/0 Stratégie: SITA Standard
 Erreurs faux pos.: 1% Diam. pupille: 5,3 mm *
 Erreurs faux nég.: 12% Acuité visuelle:
 Durée du test: 06:56 Rx: +3,75 DS
 Fovéa: 36 dB



-8 -3	0 -1
-4 -3 -3	1 -4 -3
-6 -3 -4 -2	1 -2 -4 -5
-6 -1 -2	0 1 -2 -3 -6
-1 -1 0	-1 0 0 -2 -4
-6 -4 -6 -2	0 0 -2 -2
0 -3 -2	0 -1 -3
-2 -1	-3 -3

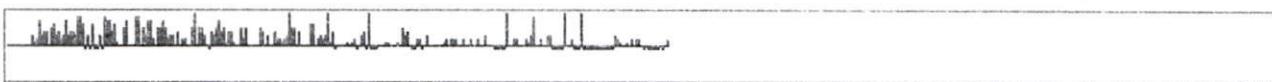
-8 -3	0 -1
-4 -3 -3	1 -4 -3
-6 -3 -4 -2	1 -2 -4 -5
-6 -1 -1	0 1 -2 -3 -6
-1 -1 0	0 1 0 -2 -4
-6 -4 -6 -2	0 0 -2 -2
0 -3 -1	0 -1 -3
-2 -1	-3 -3

THG: Dans les limites normales

VFI: 98%
MD24-2: -1,93 dB P < 10%
PSD24-2: 2,04 dB P < 5%

Déviation Totale

Déviation individuelle

 :: P < 5%
 ☺ P < 2%
 ☻ P < 1%
 █ P < 0.5%


Commentaires

Signature

